



Cantonales
un an après

« Je ne suis pas dans un combat permanent »

GRIGNOLS Jean-Pierre Baillé, conseiller général d'opposition voit en l'élargissement de l'intercommunalité, un moyen d'être plus efficace au service du développement économique

Elu maire de Grignols et conseiller général voici un an, Jean-Pierre Baillé a fait coup double en succédant à Jean-Jacques Coustolles à la maison communale et à Michel Darguence, à l'hôtel du département. Premier bilan.

« **Sud Ouest** ». Vous siégez dans le groupe d'opposition Gironde avenir au Conseil général. N'est-ce pas finalement assez dur pour vous faire entendre ?

Jean-Pierre Baillé. Être conseiller général d'opposition, ce n'est pas se situer dans un combat permanent. Je vais prendre deux exemples. Lors de la discussion budgétaire, j'ai fait part de deux ou trois observations, je me suis abstenu, sans que cela soit une opposition de principe. Que l'on soit de la majorité ou de l'opposition, quand on reçoit un entrepreneur pour un dossier Créagir d'aide à la création d'entreprise, on ne peut qu'être d'accord.

Par contre, je n'ai pas participé à la séance extraordinaire pour le vote de la motion contre la réforme des collectivités territoriales. Parce que dans les propositions de la commission Balladur, il n'est pas question de faire disparaître les départements. On évoque des modifications sur les cantons et les fonctions du conseiller général qui deviendrait un conseiller territorial. Cette révision s'inscrit dans le cadre d'un redécoupage administratif où les compétences entre Conseil général et Conseil régional doivent être redéfinies. Et là, je dis que cela mérite réflexion.

S'il faut changer la représentation territoriale, où va votre préférence ?

Je vais prendre deux exemples. L'Éducation nationale. Le fonctionnement de l'école primaire relève



Jean-Pierre Baillé : « Il est temps de discuter autour d'un projet commun ». PHOTO L.

d'une compétence communale. Les collèges sont à la charge des départements et les lycées, des régions. Il y a une superposition des compétences. Il faut y voir plus clair.

Autre exemple : l'économie. Elle est devenue une compétence obligatoire des communautés de communes, mais le département y interfère aussi. Cela fait des incohérences. Et on finit par se demander qui fait quoi ?

Lorsque l'on a un projet, il faut l'inscrire dans une double logique géographique et dans le temps.

Sur la question des transferts des charges de l'État vers les collectivités, ce n'est pas seulement une question de moyens. Il faut se de-

mander si l'on a la volonté de mettre en place une organisation différente et plus efficace.

Quelle vision avez-vous de l'intercommunalité en Sud-Gironde ?

Je suis partisan de l'élaboration d'un Schéma de cohérence et d'organisation du territoire (Scot) comme il en existe un sur l'agglomération bordelaise. Je verrais bien un Sud-Gironde qui irait de Langon à Captieux en s'étendant le plus largement possible des deux côtés de la future autoroute Langon-Pau.

Nous avons la chance d'être au croisement de deux autoroutes, c'est un atout.

Lorsqu'on parle d'un projet de

développement économique, je suis incapable de le manager tout seul. Il est temps de discuter autour d'un projet commun. Aujourd'hui, nos structures sont inadaptées et minimales. Ce n'est pas une critique à l'égard des élus en place.

En revanche, sur le fonctionnement des services publics, je suis partisan de préserver les relations de proximité. On le voit bien à l'échelle de notre Communauté de communes qui met en place une Maison de la petite enfance et un service de transport à la demande. Ça, on sait le faire à notre niveau.

Propos recueillis par Pierre Lascourrèges

L'école, la supérette et la zone artisanale

Conseiller général, maire et président de la Communauté de communes Captieux-Grignols, Jean-Pierre Baillé endosse les trois mandats dont il précise qu'ils sont étroitement liés. C'est ce qui a permis de signer une convention d'aménagement de l'école avec le Conseil général, pour une mise aux normes et un agrandissement des locaux.

« Avec la Communauté de communes, nous travaillons avec Georges Bernard, maire de Captieux, sur le projet de création d'un éco-pôle en sortie d'autoroute. » Et pour ne



La halle, point central et sensible. PHOTO PH. TARIS

pas laisser le canton de Grignols à la marge d'un développement économique, Jean-Pierre Baillé dit vouloir porter un projet de création d'une zone d'activités pour des artisans et des emplois non délocalisables. Il attend une aide du département.

Dégager des recettes

Sur un plan strictement communal, le dossier d'installation d'une supérette sous la halle reste celui qui suscite le plus de réactions : « Un permis de construire a été déposé, qui est en cours d'instruction. L'enseigne Casino maintient son offre.

Cette opération de location va permettre à notre commune de dégager des produits extérieurs. Nous sommes pénalisés par un ratio d'endettement et une capacité d'autofinancement négative. Je n'ai pas de possibilité d'investir », regrette le maire qui souhaiterait transposer la même solution pour la gestion du camping. Quant au projet de Maison d'accueil et résidence pour personnes âgées (Marpa) : « Nous avons réservé le terrain. Le souci est qu'il manquait 300 000 euros il y a deux ans pour boucler l'opération. »